



2021 RAPPORT ACTIVITE

1

L'ORGANIGRAMME DES ÉLUS

P. 4



2

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

P. 6

- Le service public de l'électricité
- Extension des réseaux électriques
- Renforcement et sécurisation des réseaux électriques
- Dissimulation des réseaux électriques
- Entretien des postes de transformation
- Le contrôle des concessions d'énergie
- Le service public du gaz
- L'éclairage public
- Le Système d'Information Géographique (SIG)
- Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)



3

FINANCES

P. 22

- Un rôle central pour le territoire
- Les recettes et dépenses
- Nouveau groupement d'achat d'énergies
- Marché en cours
- GNV
- Appel à projets

4

ADMINISTRATION

P. 26

- 2021, projets d'innovation
- Organigramme des services



ÉVÈNEMENTIEL

P.28



PROSPECTIVE

P.29



©Benjamin Dubuis / photographie



PARTENAIRES

P.30

EneR Centre-Val de Loire poursuit son développement

MODULO étend sa portée

ÉDITO

« Mieux vaut être organisés et fédérés pour opérer les transitions nécessaires »



Après la séquence inédite que nous avons vécue en 2020, marquée non seulement par les confinements et les restrictions sanitaires, mais aussi par des élections locales qui ont fortement renouvelé les institutions, le niveau d'activité et de réalisations de l'année 2021 s'est avéré très soutenu. Il a fallu que les nouvelles équipes municipales et communautaires s'installent, tout comme les nouveaux élus au sein de notre Syndicat ; que chacun prenne connaissance des dossiers et découvre le champ d'actions, l'étendue des compétences du SIEIL, afin de mieux se projeter dans l'avenir et dans les projets. Nous avons constaté de nouvelles impulsions et une plus forte sensibilisation sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain, en matière d'énergies.

Chacun a ainsi pu découvrir l'ingénierie du SIEIL et les outils précieux que sont Modulo et EneRCentre Val de Loire. Deux structures de plus en plus utiles à tous, notamment pour leur capacité à mutualiser des moyens, à avancer plus vite et à agir plus fort.

Ces outils communs se développent en région et même au-delà. On attend désormais de l'État qu'il facilite davantage les procédures, pour que cette dynamique soit encore plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui, car les défis sont de taille. L'augmentation des coûts énergétiques impacte tout le monde depuis 2021 ; avant même le début du conflit en Ukraine, les tensions étaient déjà très fortes sur les marchés du gaz et de l'électricité. Mieux vaut être organisés et fédérés pour opérer les transitions nécessaires. L'année 2021 a également vu notre plan de relance se concrétiser, notamment à travers le projet Hy'Touraine. Ce fut une année charnière pour agréger les acteurs, nous allons désormais, étant lauréat ADEME, entrer dans une phase plus opérationnelle.

Ce projet regroupe désormais de nombreux acteurs publics et privés d'Indre-et-Loire, permettant un fort ancrage local et une bonne compréhension des besoins en matière de transport, énergie et services du territoire. Nous avons déjà des garanties de débouchés de productions, avec des industries comme ST Microelectronics qui souhaitent s'engager.

Nous avons donc de l'avance et une société de projet sera créée pour faciliter la coordination entre acteurs et les premiers déploiements : ce mode de fonctionnement est le plus pertinent pour ce genre de projets. Cela va permettre, à terme, d'envisager une pluralité des usages, une décarbonation de l'industrie...

« HY'TOURAINE, UN PROJET D'AVENIR QUI A BEAUCOUP DE SENS »

Un lien direct avec le secteur de l'électricité renouvelable sera également une volonté forte, pour pouvoir proposer aux consommateurs de l'hydrogène garantissant des émissions de gaz à effet de serre minimale et un prix de l'hydrogène compétitif. L'ambition est de connecter directement chaque électrolyseur de l'écosystème à une source de production renouvelable, par exemple un parc photovoltaïque.

Un dernier mot sur 2021, qui fut également une année durant laquelle nous avons travaillé à préparer le renouvellement du contrat de concession. C'est une construction lente, un long processus, mais nous avons avec Enedis une volonté commune de poser des bases solides. A suivre....

Données 2021 - Édition juillet 2022

Direction de la publication : Sophie Nicolas

Rédaction : SIEIL -  / Photographie : SIEIL

Impression : Prevost / Création et réalisation graphique : 





L'organigramme des élus

Réélu à la tête du syndicat en 2020, Jean-Luc DUPONT, Président du SIEIL et Maire de Chinon, travaille aux côtés d'une équipe qui assure une représentation efficace du territoire.

— Les Vice-Présidents —



Jean-Luc DUPONT

Vice-Président de la FNCCR en charge des Territoires intelligents et véhicules propres
Commune de Chinon



Fabrice BOIGARD

1^{er} Vice-Président en charge des finances
Commune de Saint-Cyr-sur-Loire



Francis BAISSON

Vice-Président en charge des technologies de l'information
Commune de Saint-Flovier



Wilfried SCHWARTZ

Vice-Président en charge de la coordination des relations avec la Métropole
Commune de La Riche



Sébastien CLEMENT

Vice-Président en charge de l'électricité - concession
Commune de La Riche
PDG de Modulo



Patrick MICHAUD

Vice-Président en charge de l'électricité - concession
Commune de Veigné



Jacqueline MOUSSET

Vice-Présidente en charge de l'électricité - travaux
Commune d'Amboise



Lionel AUDIGER

Vice-Président en charge de l'électricité - travaux
Commune de Joué-lès-Tours



Vincent MORETTE

Vice-Président en charge du gaz
Commune de Montlouis-sur-Loire



Jean-Luc CADIOU

Vice-Président en charge de l'éclairage public
Commune de Vallères



Antoine TRYSTRAM

Vice-Président en charge des territoires intelligents
Commune de Semblançay



Philippe BEHAEGEL

Vice-Président en charge de la transition énergétique
Commune de Rouziers-de-Touraine



Laurent RAYMOND

Vice-Président en charge de la commande publique, et de la transition énergétique de la mutualisation des achats
Commune de Saint-Avertin

— Les membres du Bureau —



Michel GANGNEUX
Commune de Bossay-sur-Claise



Chantal JAMIN
Commune de Loches



Olivier DURAND
Commune de Parçay-sur-Vienne



Patrick GOUJON
Commune de Ballan Miré



Nicolas BRIARD
Commune de Rillé



Michel JOLLIVET
Commune de Gatine et Choisilles



Pierre POUPEAU
Commune de Chenonceau



Gilles AUGEREAU
Commune de Veretz



Francis BRUERE
Commune Le Grand-Pressigny



Franck SALGE
Commune Les Hermites



Alexandre GIBALT
Commune La Tour-Saint-Gelin



Le service public de l'électricité



17 800 000 €

mandatés en 2021 pour les investissements dans les réseaux d'électricité et de télécommunications en coordination (16 600 000 € en 2020).

Après une année 2020 en demi-teinte, marquée par la crise sanitaire, les confinements, mais aussi l'installation de nouveaux conseils municipaux, le SIEIL a été fortement sollicité par les collectivités et les particuliers en 2021. Le nombre important de dossiers réalisés en période dégradée par la situation sanitaire s'explique par l'implication des agents et des entreprises. Ainsi, en 2021, 17,8 M€ ont été investis sur les projets de renforcement, sécurisation, extension et dissimulation du réseau électrique et du réseau de télécommunication en coordination.

339 chantiers

de dissimulation, renforcement, sécurisation ou extension du réseau réalisés en 2021 (313 en 2020)



+ 1,08%

d'augmentation pour la dotation globale du Facé en 2021 (+ 3,04 % en 2020)

Cette année, le SIEIL a postulé et obtenu une dotation supplémentaire du FACÉ de 250 000 € pour sécuriser des réseaux fils nus dans le cadre du plan France Relance. Avec cette enveloppe supplémentaire, la dotation du FACÉ évolue à la hausse (+ 51 000 €). Sans cette dotation exceptionnelle, elle aurait baissée de 4,23 %, soit - 199 000 €.

Laurent Catot

Directeur adjoint des services techniques du SIEIL



« Des problèmes d'approvisionnement des matières premières impactants »

« Depuis de nombreuses années, le SIEIL adhère, avec 9 autres syndicats, au groupement de commandes de transformateurs dit du « Grand Ouest ». Le SIEIL assure la coordination du groupement depuis le renouvellement en 2021. Les transformateurs, pour être plus performants énergétiquement, ont passé à un nouveau palier technique appelé « Ecodesign 2 » (pertes réduites, meilleur rendement). Cette évolution réglementaire s'est accompagnée d'une forte augmentation des tarifs. Depuis plusieurs mois, les problèmes d'approvisionnement des matières premières ont un impact sur les livraisons des matériels, en particulier des postes de transformation et des transformateurs. Le SIEIL constate des délais moyens de plus de 30 semaines, au lieu des 8 semaines habituellement. Certains équipements sont même annoncés avec des délais de 48 semaines. Ces délais engendrent des difficultés de réalisation des chantiers et de mise en services du réseau pour desservir les usagers. »

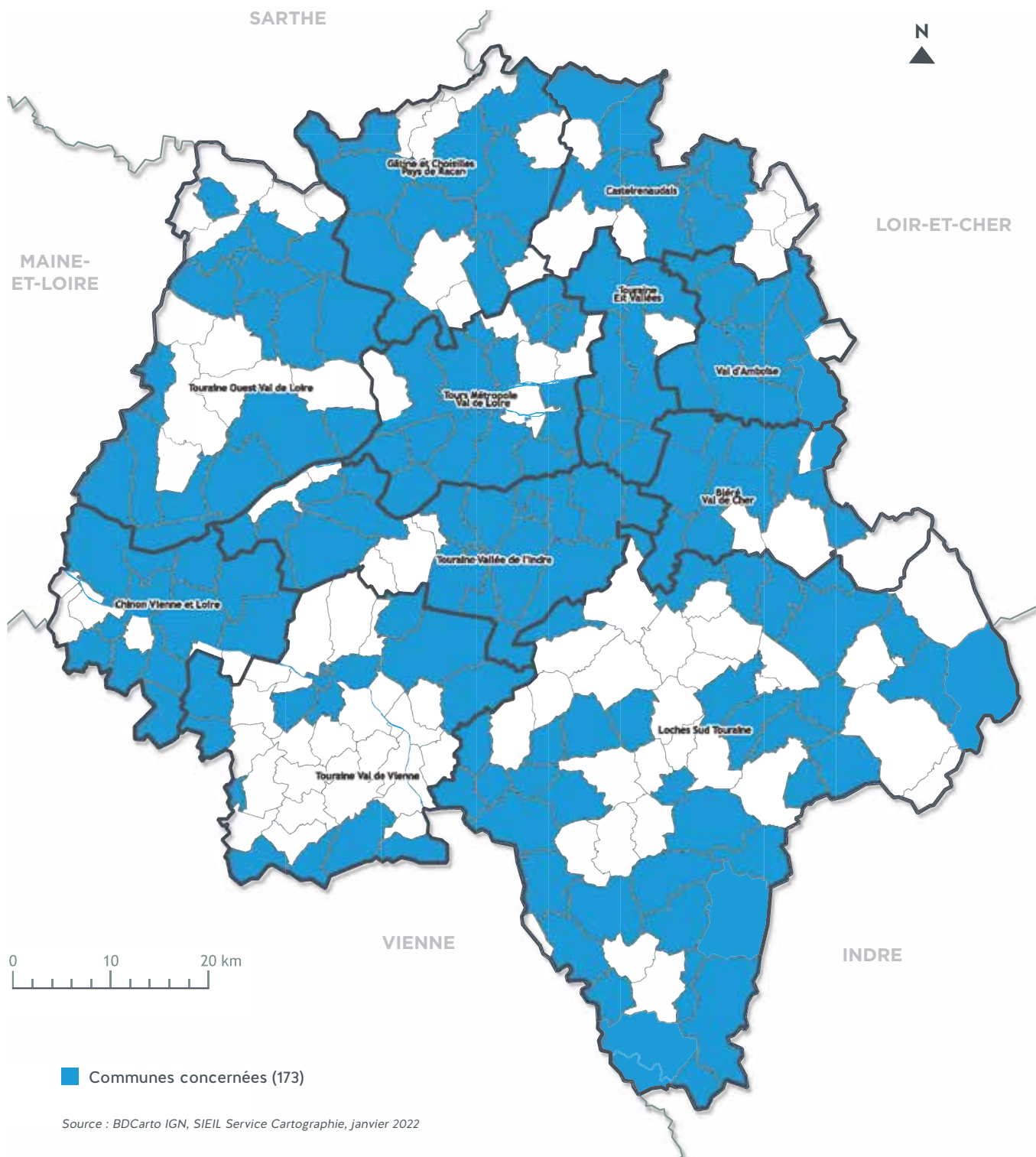


Tranchée technique



Pose de nouveaux transformateurs

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES CHANTIERS 2021



Extension des réseaux électriques



4 590 000 €

mandatés en 2021
pour des travaux d'extension
(3 640 000 € en 2020)

**172 chantiers
d'extension**

réalisés en 2021 (134 en 2020)



- 12,06 %

de baisse pour la dotation
du FACÉ (- 2,89 % en 2020)



Déménagement du site Primagaz

Le nombre de réalisation de dossiers d'extension est en hausse et le niveau de demandes reste élevé. Notre concessionnaire ENEDIS n'a pas encore réussi à résorber le retard pris dans la transmission des dossiers au SIEIL pour instruction suite notamment à la période de Covid.

Par ailleurs, le SIEIL constate une demande importante pour des antennes de téléphonie mobile et des dossiers de desserte de parcelles en drapeau (due à la loi sur la densification urbaine, pour éviter l'étalement urbain). Enfin, le FACÉ a décidé de réduire à nouveau ses dotations pour les extensions pour recentrer ses actions sur les dossiers de sécurisation et de renforcement. Conséquence : 12,06 % de baisse de dotations. Le SIEIL est ainsi contraint de compenser sur fonds propres.



Christophe Baraduc
Responsable secteur Sud



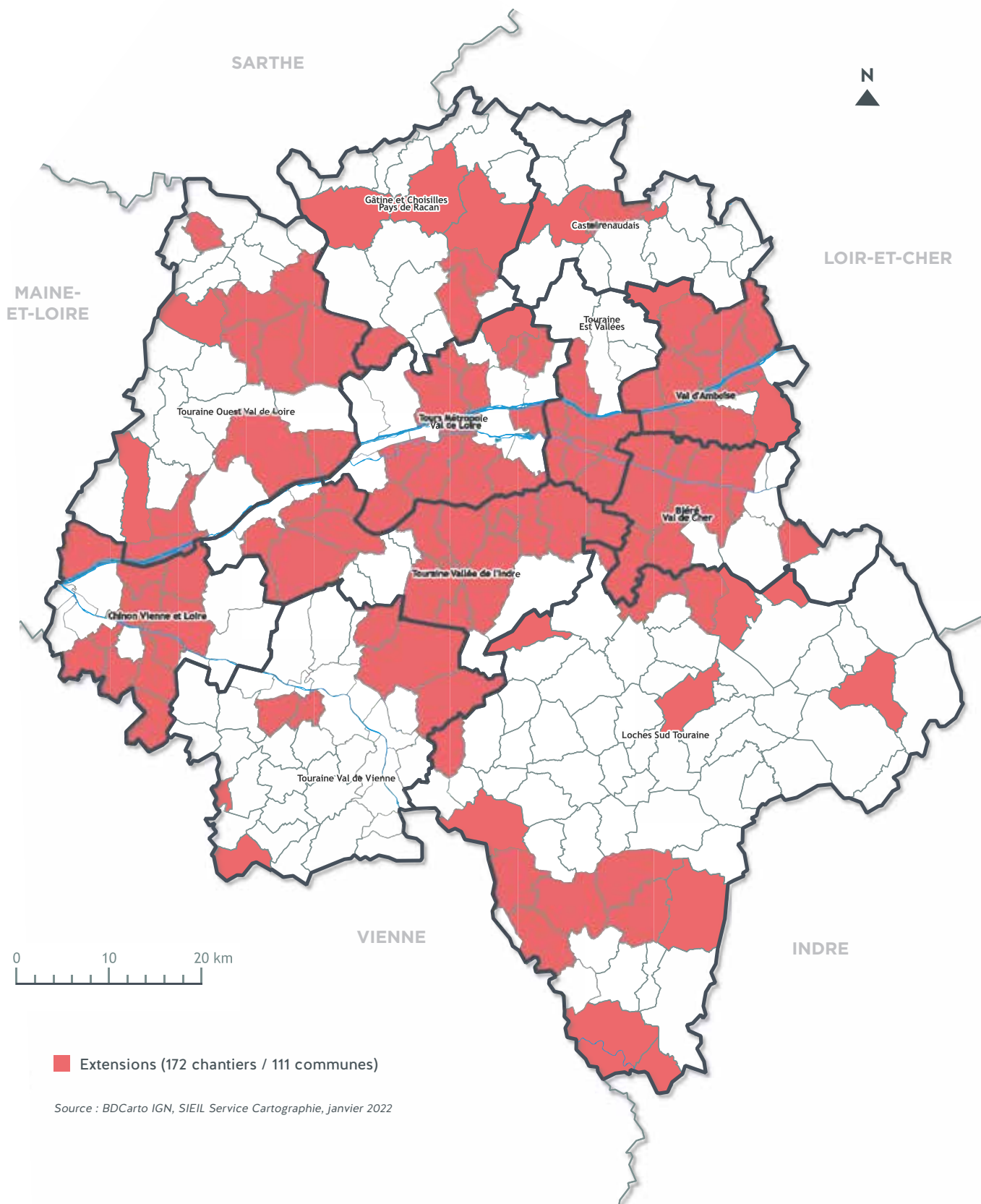
« Déménagement du site Primagaz »

« La société Primagaz a décidé de transférer sur la commune de Druye ses installations historiques de Saint-Pierre-des-Corps. Le SIEIL a été sollicité pour le raccordement du nouveau site en départ direct depuis un poste de transformation urbain compact raccordé en coupure d'artère.

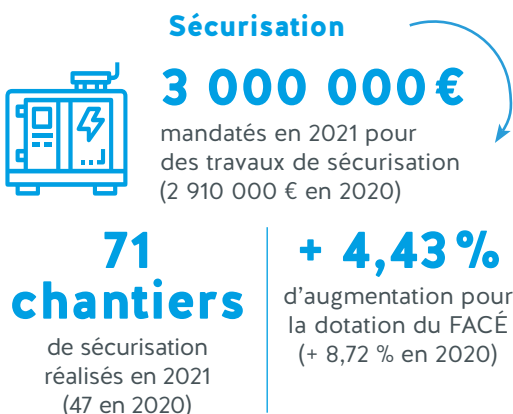
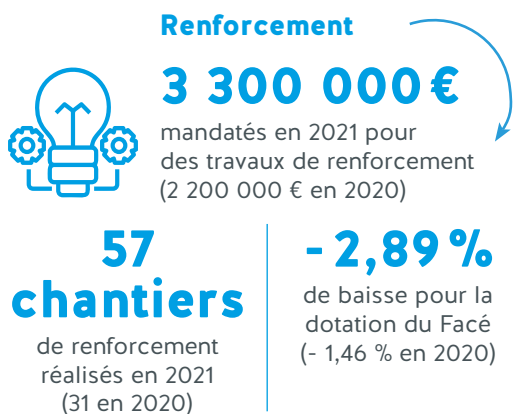
La livraison du poste, d'un poids à vide de 6,5 tonnes, a nécessité la coupure momentanée d'alimentation de la ligne haute tension de type A et l'emploi d'une grue pour le faire passer au dessus de cette ligne.

Pour limiter l'impact de cette coupure d'alimentation sur les usagers, les équipes de travaux sous tension d'Enedis sont intervenues pour poser des interrupteurs sectionneurs provisoires. Le projet d'un coût de 78 000 € a été cofinancé par le SIEIL, le FACÉ et Primagaz. »

EXTENSION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



Renforcement et sécurisation des réseaux électriques



Les dossiers de renforcement sont principalement initiés par le SIEIL à partir du dossier annuel de criblage (DAC) fourni par Enedis. Les autres dossiers sont instruits suite à des plaintes d'usagers mal-alimentés, ou bien à partir d'informations transmises soit par la commune, soit par ENEDIS, en particulier consécutivement à des augmentations de puissance et au raccordement de nouveaux usagers sur des réseaux existants, mais aussi au développement des productions autonomes chez les particuliers (photovoltaïque principalement).

Depuis plusieurs années, la dotation du FACÉ pour les renforcements continue de décroître. La dotation pour les sécurisations a évolué en positif, en raison de l'enveloppe supplémentaire « France Relance », à laquelle le SIEIL a répondu pour bénéficier de fonds supplémentaires.

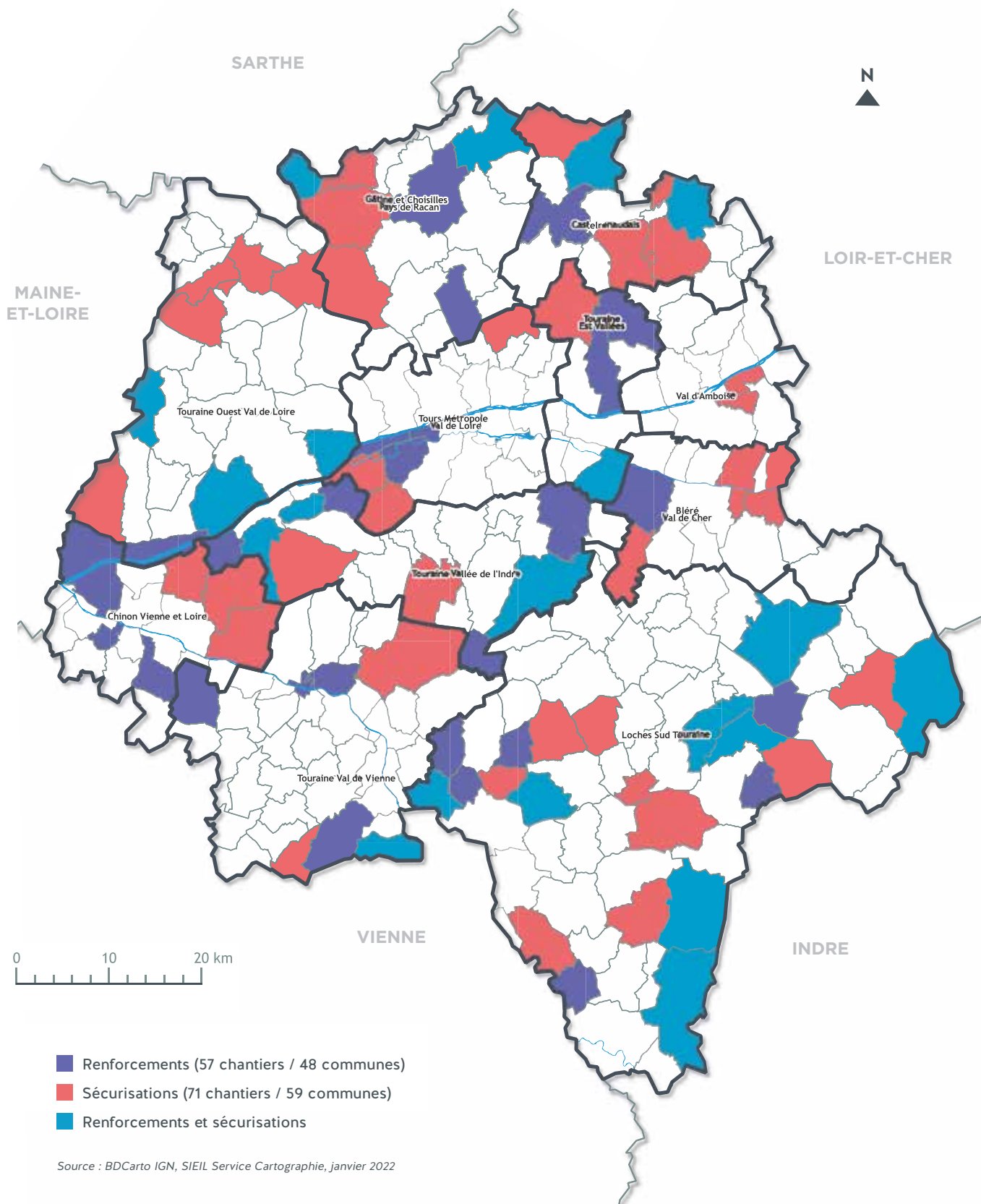


« À Cinq-Mars-la-Pile, renforcement et projet d'aménagement d'une ancienne friche »

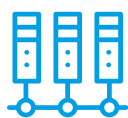
« Le dossier de renforcement des dipôles du poste de transformation La Gautellerie sur la commune de Cinq-Mars-la-Pile a été initié par le SIEIL. Afin de lever ces contraintes électriques et pour permettre de répondre aux besoins futurs en énergie électrique d'un projet d'aménagement d'une ancienne friche industrielle (ancienne discothèque) et de raccordement d'un nouveau lotissement à proximité, le SIEIL a choisi de remplacer une armoire de coupure et un ancien poste de transformation, de trop faible capacité, par un nouveau poste de transformation à couloir de manœuvre (PAC).

La livraison du poste de transformation avec une grue de levage a nécessité la mise en œuvre d'une circulation alternée sur la RD 54. Le projet d'un coût de 88 000 € a été cofinancé par le SIEIL et le FACÉ. »

RENFORCEMENT ET SÉCURISATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



Dissimulation des réseaux électriques

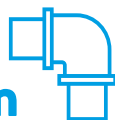


4 650 000 €

mandatés en 2021 pour
des travaux de dissimulation
(5 570 000 € en 2020)

**37 chantiers
de dissimulation**

réalisés en 2021 (39 en 2020)



+ 4,64%

d'augmentation
pour la dotation du FACÉ
(+ 5,01 % en 2020)

Les dossiers de dissimulation des réseaux sont des projets esthétiques. Il convient de bien les anticiper car il sont liés à des coordinations avec les autres réseaux en particulier d'éclairage public et de télécommunication, mais aussi avec d'autres maîtres d'ouvrage dans le cadre de groupements de commandes. Le délai moyen entre la demande et le démarrage effectif des travaux d'un dossier de dissimulation est de 24 mois. Les dossiers sont présentés à la Commission de programmation des travaux d'électricité (CPTÉ), sous réserve de la réception par le SIEIL des délibérations engageant la collectivité sur ses quotes-parts financières et d'une réponse au courrier annuel de demande d'inscription.

Les capacités budgétaires du SIEIL ne permettent pas de satisfaire l'ensemble des demandes. En fonction des enveloppes budgétaires du SIEIL, sur proposition de la CPTÉ, le bureau reste souverain pour la validation définitive des dossiers par programmes. La dotation du FACÉ, qui permet de co-financer les dissimulations en zone rurale, est en légère hausse pour la deuxième année consécutive.



Ludovic Ayrat

Chargé d'affaires secteur Nord



**« Un groupement
de commandes
pour le projet
de Courcelles-de-
Touraine »**

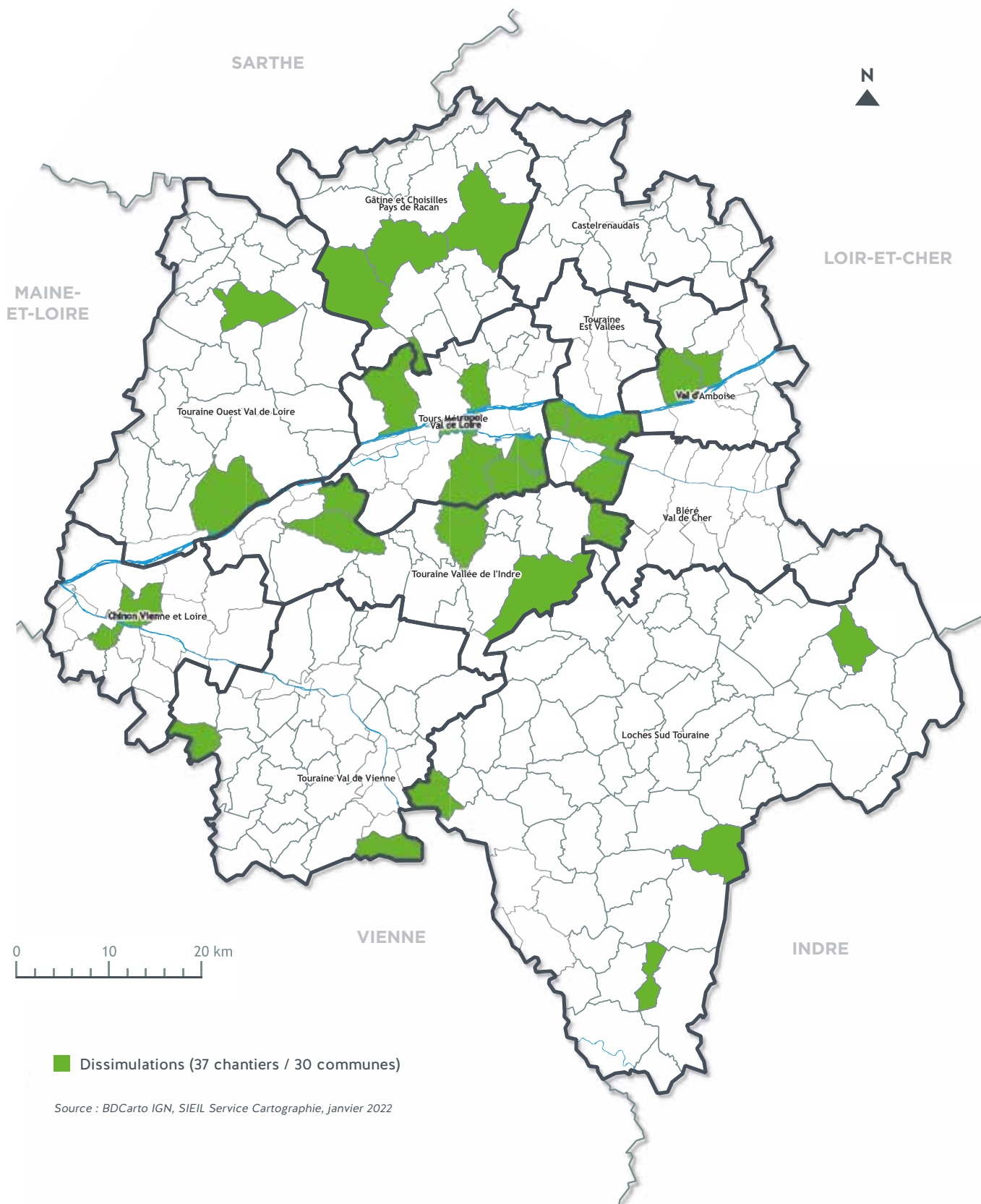
« La commune de Courcelles-de-Touraine réaménage entièrement son centre-bourg. Elle a sollicité le SIEIL pour la dissimulation des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication. Ces travaux de dissimulation ont été réalisés en coordination avec des travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (groupement de commandes).

Pour limiter la gêne aux usagers, un groupement de commandes de réalisation des tranchées techniques a été mis en place. Ces travaux ont été scindés en trois tranches réparties sur trois années budgétaires. Les travaux de la tranche 2 réalisés en 2021 (tranche 1 : 2020 ; tranche 3 en 2022/2023) s'élèvent à 146 000 € cofinancés par le SIEIL, le FACÉ et la commune. »



Chantier Courcelles-de-Touraine

DISSIMULATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



Entretien des postes de transformation

Déconstruction des postes
de transformation
2 cabines hautes
déconstruites en 2021 (1 en 2020)



Réhabilitation des postes
de transformation

11 000 €

mandatés en 2021
(1 600 € en 2020)



6 chantiers

(tous avec fresques), contre 0 en 2020

Comme les années précédentes, le nombre de déconstruction de poste de transformation de type « cabine haute » programmé est faible. Le SIEIL continue néanmoins à remplacer dès que possible ces ouvrages souvent vétustes par des postes de transformation aux normes actuelles et mieux intégrés dans leur environnement.

Concernant les réhabilitations extérieures des postes de transformation, depuis trois ans, les associations de réinsertion n'ont plus de capacité technique de réalisation. Seuls quelques postes ont été réalisés en 2021 par une entreprise.

Les travaux programmés et non réalisés les années antérieures seront reprogrammés dès que les trois associations auront retrouvé des capacités techniques.

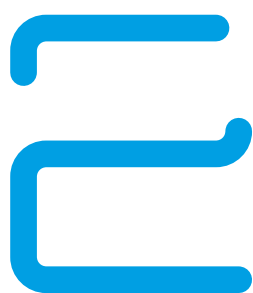
Boris Nourry
Chargé de travaux secteur Sud



« Destruction
de deux cabines
hautes à La Celle-
Saint-Avant »

« Le projet de déconstruction du poste de transformation « cabine haute » Grignon, à La Celle-Saint-Avant, intervient dans le cadre de l'accompagnement de dossiers de renforcement et de sécurisation des réseaux électriques de ce lieu-dit.

Cette « cabine haute » a été remplacée par un poste urbain compact. Ce dernier permet l'alimentation et la coupure du nouveau poste de transformation rural compact simplifié posé pour le renforcement. Le SIEIL profite de ces travaux pour déconstruire une autre « cabine haute » de distribution publique désaffectée. La dissimulation de ces « cabines hautes » a été intégralement financée par le SIEIL, pour un montant de 116 000 €. »



Le contrôle des concessions d'énergies

INDICATEURS ÉLECTRICITÉ 143 dossiers de réclamations

en cours en 2021
(126 en 2020 et 124 en 2019)

72 dossiers reportés

des exercices précédents (58 en 2020 et 56 en 2019). Cette évolution s'explique par la persistance de problèmes d'alimentation complexes selon Enedis qui nécessitent des diagnostics et des investissements sur le long terme. Citons par exemple les microcoupures du secteur de Château-la-Vallière qui impactent plusieurs communes

71 nouveaux dossiers

ouverts en 2021 (68 en 2020 et 2019)

28 dossiers ouverts et clos dans l'année, soit 39 % des nouveaux dossiers de 2021

52 % des réclamations relèvent de la thématique « entretien des ouvrages et réseaux ».

Nouvelle hausse sur ce type de contrôle après une baisse (47 % en 2020) sans atteindre le taux de 2019 (54 %). Suivie par celle de la « qualité de distribution » avec 30 % en 2021, en hausse continue depuis 2020 (29 %) et 2019 (20 %)

Le contrôle de la concession Electricité a généré 323 courriers

répartis comme suit :

- 114 pour les réclamations (101 en 2020 et 95 en 2019)
- 209 avis sur les travaux d'Enedis, type « R323-25 »

Comme en 2020 et 2019, le taux de réponse du concessionnaire Enedis est de

100 % dont 84 % dans un délai inférieur à 3 mois.

En nette progression par rapport à 2020 (41 %), année si particulière, et supérieure à 2019 (60 %)

Le rapport de contrôle des données 2016 à 2019 de la taxe sur l'électricité a été présenté au Comité syndical le 3 juin 2021. Il s'agissait principalement de rendre compte d'un contrôle non formel constitué de lettres d'observations visant à notifier aux fournisseurs l'absence de déclaration, les erreurs ou les oublis. Le taux de déclarations reçues dans les délais, soit 2 mois après la fin du trimestre concerné, est passé de 64 % début 2016 à 81 % fin 2019. En 2019, 51 847 € ont été recouverts pour des déclarations régularisées de 2016 à 2018. Soit 5 366 € à reverser aux communes et un solde de 46 481 € pour le SIEIL.

Par ailleurs, dans le cadre du renouvellement du contrat de concession électricité à horizon 2023, le groupe de travail « négociation du contrat de concession », s'est réuni six fois au cours de l'année 2021. Le sujet principal de négociation a concerné le Schéma directeur d'investissements (SDI) et le premier Programme pluriannuel d'investissements (PPI) 2023-2026. Le groupe a fixé des valeurs repères en matière de qualité de distribution pour une visibilité et des garanties accrues en matière d'investissements sur le réseau électrique.



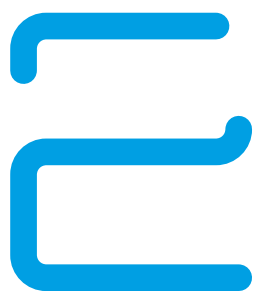
Marie Lefort

Responsable du contrôle des concessions électricité, gaz et TCCFE



« Clap de fin pour le contrôle mutualisé de la TLCFE »

« Depuis 2020, le contrôle de la TLCFE est optimisé par des actions de communication innovantes auprès des fournisseurs, redevables souvent peu formés aux exigences réglementaires des taxes locales sur la consommation finale d'électricité (TLCFE). Cette optimisation s'est déroulée dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental 37 pour un contrôle mutualisé sur les parts communales (TCCFE) et départementales (TDCFE) de la taxe locale. Mais la convention a été rompue fin décembre 2021 car l'article 54 de la loi de Finances pour 2021 réforme en profondeur la taxation de l'électricité, notamment en supprimant progressivement le contrôle exercé par les Syndicats d'Énergie. La gestion des taxes a vocation à être regroupée dans un fichier unique à la Direction Générale des Finances Locales (DGFIL). »



Le service public du gaz



115
communes ont transféré
leur compétence gaz au
SIEIL pour le contrôle

de l'activité de Butagaz,
GRDF, Primagaz et Sorégies

sur les réseaux publics de distribution de gaz

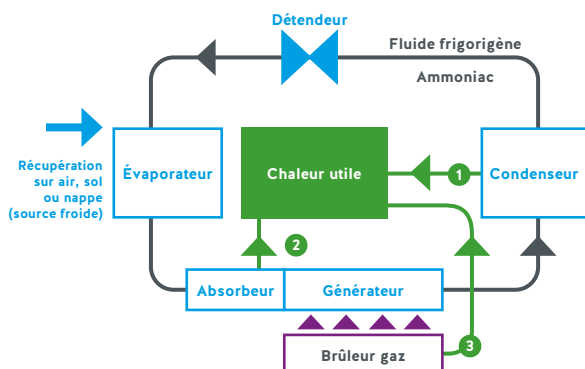


22 800

points de livraison gaz naturel
et gaz propane



Pose d'une canalisation en PE HD de 160 mm
de diamètre pour injection de biométhane



La chaleur provient de 3 sources :

- 1 La condensation du fluide frigorigène (ammoniac) au niveau du condenseur
- 2 La réaction exothermique d'absorption liée au mélange ammoniac et eau
- 3 La récupération sur les produits de combustion

Principe de fonctionnement d'une pompe à chaleur
à brûleur gaz naturel ou propane

Malgré la crise sanitaire, 2021 a vu se poursuivre l'activité de distribution de gaz en réseau, sans incidence majeure. Le SIEIL a continué, avec les concessionnaires, à développer l'offre et créer ou étendre les réseaux. Pour soutenir l'activité économique, le SIEIL a maintenu sa participation financière, à hauteur de 70 % des subventions d'équilibre qui étaient demandées par les concessionnaires. De nombreux projets de méthanisation ouvrent la voie au développement de l'usage du gaz vert et permettent d'envisager d'interconnecter des réseaux isolés sous réserve de faisabilité technique, financière et économique.

Une commune ne disposant pas du gaz en réseau peut (sous réserve de faisabilité technico-économique) transférer à tout moment sa compétence gaz au SIEIL pour créer une nouvelle desserte en réseau public. Le SIEIL pilote alors, pour la commune, la procédure de délégation de service public (DSP) finalisée par la mise en place d'une concession.

Pour les communes disposant d'un réseau public de distribution du gaz, le SIEIL peut, pour le compte de la commune, assurer le contrôle obligatoire de la concession, après transfert de sa compétence gaz au SIEIL.



Vincent Morette

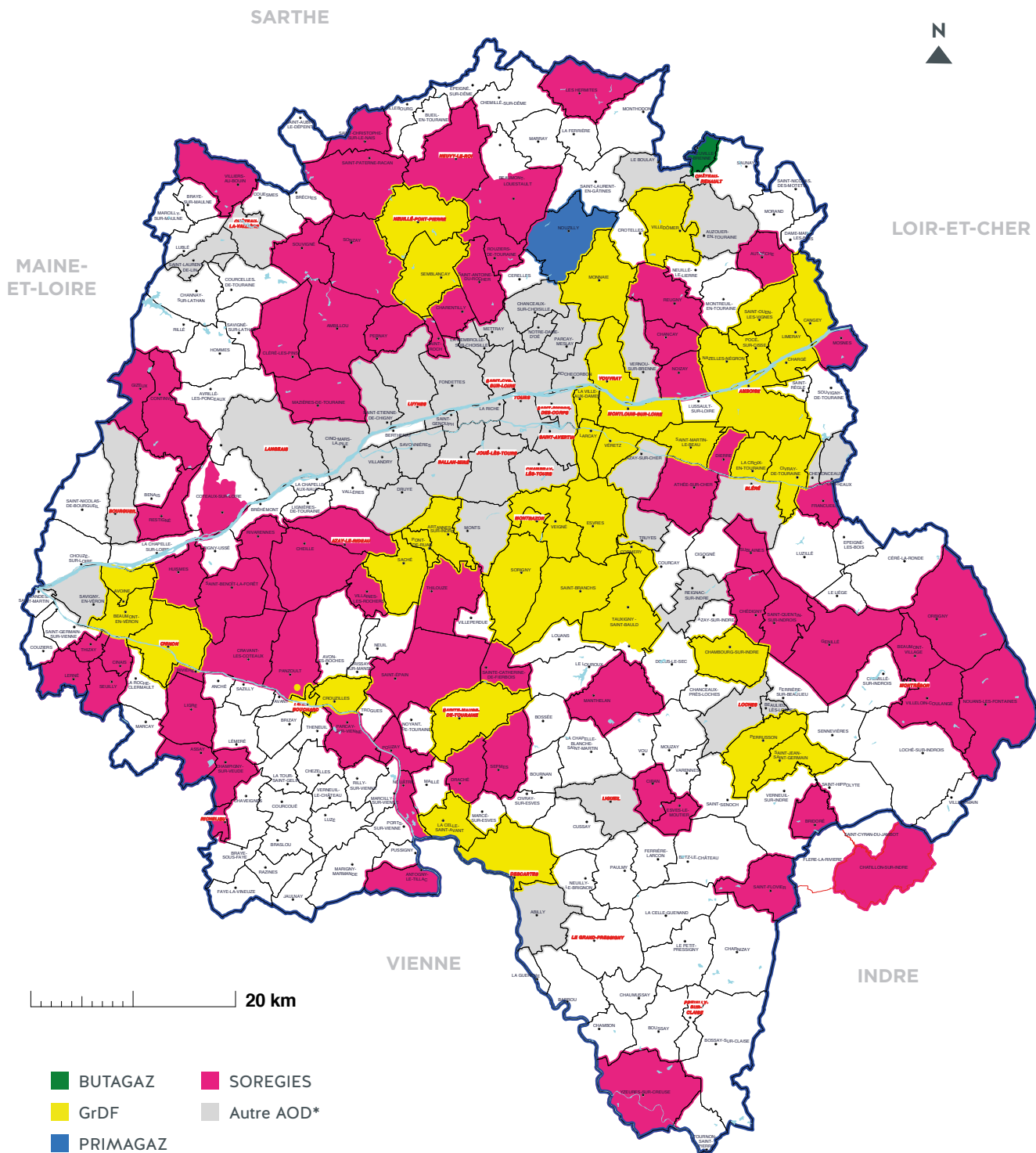
Vice-président en charge du gaz



« Dans l'urgence :
pragmatisme
et **patience** »

« Face à l'urgence climatique, les Français sont sommés de sauver la planète, même s'ils ne représentent que 0,9 % de la population mondiale (7,7 milliards d'habitants) et 0,9 % des émissions mondiales de CO₂ et ce, bien que la France ait réduit ses émissions de CO₂ de - 19 % depuis 1990 (Datalab - données édition 2021). Et pour y arriver, beaucoup de discours péremptaires annoncent la fin du gaz, mais chacun comprendra que cela ne pourra se faire sans une phase transitoire pour changer nos modes de consommations, de productions, de déplacements, etc. Malgré tout, le gaz reste pertinent pour les années à venir, car moins polluant que le fuel, le charbon ou le bois mal utilisé. D'ici 2050, la R&D (recherche et développement) permettra de « séquestrer » le CO₂ et de produire des gaz verts, bien souvent à partir des déchets. Il faudra aussi du temps pour que tous, nous puissions remplacer ou adapter nos véhicules, nos installations intérieures et les « process » industriels. L'accompagnement du SIEIL dans le développement des réseaux de gaz reste donc pertinent, d'autant plus envers les collectivités et tous les clients pour tous les types d'usages. »

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE GAZ AU 31/12/2021

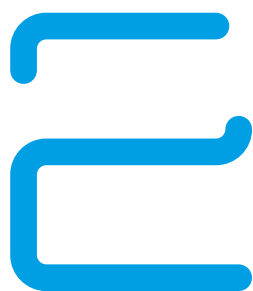


- BUTAGAZ
- GrDF
- PRIMAGAZ
- SOREGIES
- Autre AOD*

*Autorité organisatrice de la distribution publique

Source : BDCarto IGN, SIEL Service Cartographie, décembre 2021





L'éclairage public

193 collectivités

(dont 4 intercommunalités)

ont transféré au SIEIL la compétence Éclairage public. Dernières en date :

Champigny-sur Veude, Crotelles, Preuilly-sur-Claise, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Savigné-sur-Lathan et Saint-Martin-le-Beau



49 503

points lumineux

du parc départemental d'éclairage public ont donc été transférés au SIEIL (contre 45 360, fin 2020)

6 390 318 € TTC mandatés en 2021 sur le réseau éclairage public (exploitation, maintenance et travaux neufs)

155 dossiers de travaux neufs réalisés en 2021, répartis de la manière suivante :

52 dossiers en renouvellement (programme W) : **1 620 000 €**

33 dossiers en dissimulation (Y) : **806 000 €**

65 dossiers en extension (Z) : **881 000 €**

5 dossiers de mise en lumière (ML) : **180 000 €**



926 demandes

de dépannage adressées via la plateforme gérée par Sirap ont été traitées en 2021

69 sinistres avec ou sans tiers ont été constatés pour un montant de remise en état de

211 000 € TTC

dont **17** dossiers uniquement pour les vols de câbles qui représentent **116 000 € TTC**

Le service Éclairage public du SIEIL s'est restructuré dans le courant de l'année 2021. Théo Champion-Bodin a progressivement pris la responsabilité du service en remplacement de Frédéric Bruzeau, parti en retraite. Ingénieur en systèmes électriques de formation, Théo Champion-Bodin était auparavant son adjoint et il est désormais le responsable des quatre interlocuteurs uniques sectorisés. Chaque interlocuteur unique s'occupe de la maintenance et des travaux neufs sur les collectivités dont ils ont la charge.

En 2021, tous les audits patrimoniaux des nouvelles communes adhérentes ont été achevés. Désormais, chaque collectivité reçoit un rapport annuel de l'évolution et de l'état de son parc d'éclairage public établi par l'exploitant du réseau et disponible via l'intranet de chaque délégué. Outil d'aide à la décision pour la programmation de travaux, cette synthèse s'est enrichie en 2021 avec la mise en cohérence des puissances d'abonnement souscrites avec les puissances réellement installées.

La proportion de LED augmente chaque année au sein du parc, elle atteint à ce jour la barre des 15 %. Il faut savoir que 41 % de la consommation électrique des communes est engendrée par l'éclairage public. Le coût de l'énergie augmente de plus en plus, mais la baisse de puissance et l'extinction nocturne permettent de compenser ces surcoûts. Le matériel évoluant sans cesse, le syndicat et ses techniciens jouent leur rôle de conseil auprès des collectivités pour les guider dans leurs choix.

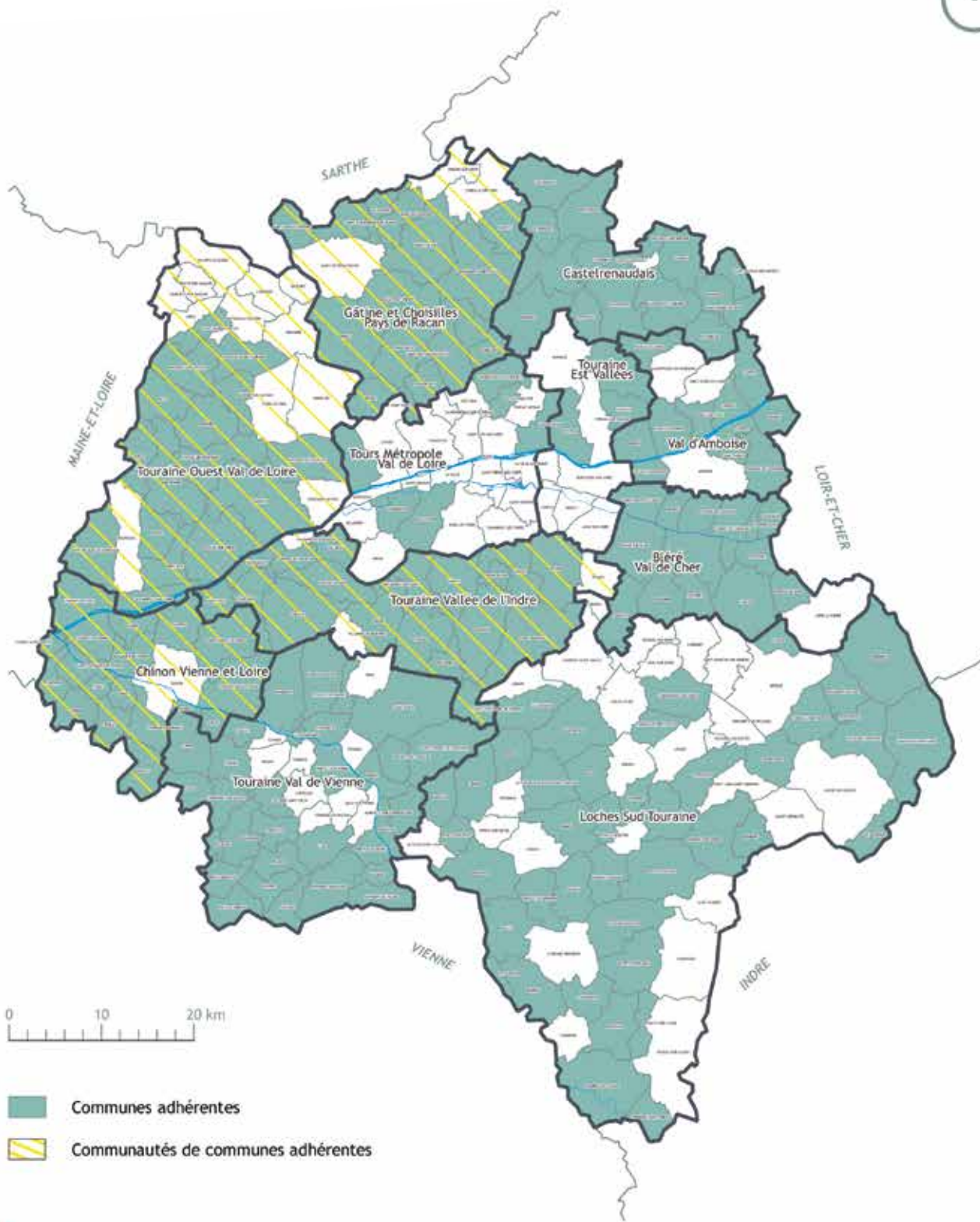
Jean-Luc Cadiou Vice-président en charge de l'éclairage public



« Lutter contre la pollution lumineuse »

« Pour faire suite au décret de 2018, qui interdit à horizon 2025, les luminaires type « boules » et incite à l'installation de nouveaux matériels favorisant la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses, le SIEIL mettra en œuvre, dès 2022, un nouveau programme financier spécifique de 500 000 € par an afin de répondre à cette obligation. En 2021, nous avons recensé les besoins. Grâce aux données que nous avons désormais en notre possession, nous savons exactement où se situent les déperditions lumineuses, les nuisances ou encore les lampes à vapeur de mercure (interdites à la vente depuis 2015). Les enveloppes budgétaires que nous attribuons permettent de changer les luminaires vétustes. Ces travaux s'accompagnent souvent de la mise en sécurité du réseau et du remplacement des mats. Aider nos collectivités à moderniser leur parc est essentiel et le SIEIL joue pleinement son rôle de conseil, en tant qu'acteur de la transition énergétique. »

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC AU 31/12/2021



Le Système d'Information Géographique (SIG)

 **105 communes** adhérentes au SIG

Lever de 75 km de réseaux d'éclairage public

dont **37,5 km** en aérien et **36,6 km** en souterrain, ont fait l'objet d'un lever de précision fin 2021, ainsi que **95** armoires électriques et **2 109** supports d'éclairage public (1 880 points lumineux)



Carte des référents du service éclairage public par secteur



Outil cartographique destiné aux collectivités, le système d'information géographique (SIG) développé par le SIEIL vise à faciliter le repérage rapide et la localisation précise des réseaux.

C'est un outil d'aide à la décision désormais devenu essentiel pour les collectivités, dans le cadre de leurs opérations et de leurs projets. Il permet de gagner en précision, en fiabilité et en réactivité. Mis à la disposition des agents du SIEIL et des collectivités adhérentes au syndicat, cet outil évolue sans cesse.

Depuis 2019-2020, le SIG a migré vers sa version Xmap : cette solution lui permet d'accéder à d'autres bases de données et de les afficher à la demande. Les années 2020 et 2021 ont notamment été consacrées à la préparation de nouvelles versions des outils utilisés par les services instructeurs du droit des sols (ADS), en lien avec la réglementation relative à la dématérialisation des autorisations d'urbanisme dont la prise d'effet est le 1^{er} janvier 2022.

 **Francis Baisson** Vice-président des technologies de l'information



« Partager des données toujours plus précises »

« Il fallait absolument rapprocher nos deux entités, le SIG et le PCRS, pour plus de cohésion, c'est désormais chose faite. Le SIG c'est un outil du quotidien pour les collectivités, fort utile, même dans les toutes petites communes. Avant, nous opérons avec Sirap, et maintenant Xmap. Agents et élus des collectivités le consulte quasiment tous les jours. L'avantage du PCRS, c'est que nous pouvons bénéficier d'une plus grande précision qu'avec les plans de cadastre. Nous le proposons aux communautés de communes adhérentes pour permettre à toutes les communes de pouvoir s'offrir des fonds de plan très précis. On s'aperçoit aussi que d'autres opérateurs sont intéressés par ces fonds de plan précis. Pour la mise en place de la fibre optique, par exemple. Ces outils servent aussi des études jusqu'à la pose de câbles pour de nombreux chantiers. En plus de fournir des données en temps réel, cet outil est aussi utile pour éviter les dégâts, limite les risques de réseaux endommagés, qui représentent des coûts importants. Sans compter que toutes ces données répondent aux besoins du SIEIL pour ses propres travaux. Sur n'importe quel réseau auparavant, nous avions la mémoire des hommes. Sur ma commune, en tant que maire, je suis capable de vous dire à quelques mètres près, où se trouvent les réseaux de ma commune. Mais nous ne pouvons pas nous permettre de transmettre de « l'à peu près » aux générations futures. »

UN SERVICE PUBLIC, DES MISSIONS

Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)



15 000 km de voies
à numériser
sur le département

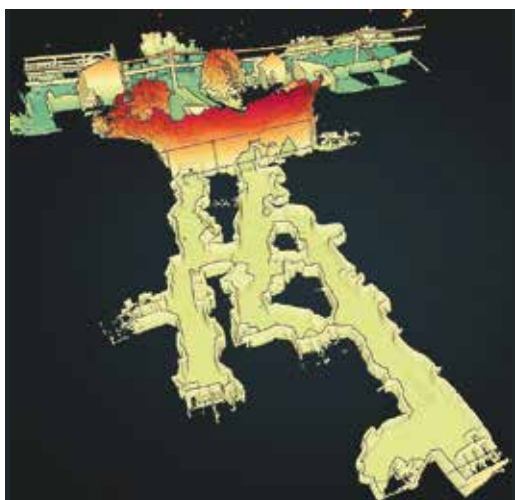
6 500 km de voies

levées à fin 2021



130 fonds de plans

fournis en 2021 dans le cadre de travaux engagés par le SIEIL. Avec 1 € facturé par le service, ce sont plus de 2 € économisés par les collectivités



Coupe d'une cave

Outre les 130 fonds de plans numérisés pour les travaux des services électricité et éclairage public, le service a fourni les fonds de plans vectoriels pour les réseaux de gaz des 42 communes exploitées par Sorégies. Au PCRS, qui représente un linéaire de presque 45 km, ont été rajoutés les émergences de réseaux, soit environ 13 500 objets ponctuels.

Pour la première fois, c'est l'ensemble d'une communauté de communes qui a été produite en orthovoirie « 3 niveaux » et mise à disposition via XMap. Enchaîner les traitements sur 1 000 km de voirie a permis de confronter les « process » du service à un gros volume de données.

Notre territoire est en perpétuelle évolution et nous constatons que, tant qu'il n'y aura pas un réseau partenarial fort entre le SIEIL, les opérateurs de réseaux et les collectivités territoriales pour déclarer les aménagements réalisés, il sera très difficile de garantir la « fraîcheur » des informations notamment au niveau d'un Référentiel topographique à Très Grande Echelle (RTGE).



Diego Valencia
Technicien PCRS



« Le nuage de points est un outil impressionnant ! »

« Grâce au matériel de mobile mapping (véhicule et sac à dos), nous construisons une maquette 3D très précise des secteurs que nous levons. C'est finalement « le terrain au bureau ». Au-delà de la réalisation du PCRS nous avons d'autres chantiers connexes : levés d'intérieurs (caves, bâtiments...), modèles numériques de terrains (reliefs et courbes de niveaux), levés de cimetières, recensement du patrimoine routier... Avec l'association images / nuage de points, couplée avec d'autres données de provenances diverses, les applications sont très nombreuses et certaines sont même encore à découvrir tellement le spectre est large. »



Un rôle central pour le territoire

L'année 2020 avait évidemment été marquée par la crise sanitaire et l'arrêt, pendant de longues semaines, de tous les chantiers. Mais on se souvient que le Syndicat avait alors tenu son rôle – plus que jamais central en matière d'aménagement du territoire – au plus près des territoires. La commande publique devant être présente pour la relance dans ces moments-là.

2021 a été l'année de la mise en œuvre des lignes directrices de la prospective financière élaborée fin 2020, après le renouvellement des instances du SIEIL. Cette prospective financière avait pour objectif de préserver la capacité à investir, notamment dans les projets innovants, et maîtriser l'endettement du SIEIL à l'horizon 2032. Cela s'est traduit principalement dans une diminution progressive sur quatre ans de l'enveloppe allouée aux travaux sur les réseaux d'électricité et la stabilisation de celle dédiée aux travaux sur les réseaux d'éclairage public.



37

Nombre de marchés publics notifiés en 2021 (contre 15 en 2020)



12 688 €

Cotisation payée par le SIEIL pour l'adhésion au CNAS en 2021

Restes à réaliser (en €)

Restes à réaliser - en dépenses	2017	2018	2019	2020	2021
Travaux (ELEC + EP + BCVE) + Etudes EP	471 473,48	76 315,89	383 520,59	234 458,35	298 112,59
Fonds de concours (Elec + EP + Véhicules électriques + Sobriété Energétique)	38 500,00	607 007,63	412 840,96	428 688,76	627 821,28
Subv° Equilibre GAZ	-	-	-	-	-
Acquisition immobilière et travaux siège social	215 455,72	110 834,75	4 698,00	1 184,43	
Autres dépenses	127 739,15	185 117,00	18 726,00	19 831,20	41 166,00
TOTAL	853 168,35	979 275,27	819 785,55	684 162,74	967 099,87
Restes à réaliser - en recettes	2017	2018	2019	2020	2021
Participations aux travaux	-				
Subv° FACé + Enedis	-				
Subv° TEPCV - EP	125 012,50	125 012,50	125 012,50		
Subv° ADEME - Bornes	1 468 961,50	1 468 961,50	1 332 405,00	1 073 176,50	-
Récupération TVA					982 697,30
FCTVA	-				805 000,00
Autres recettes	-		13 323,87	13 323,87	13 323,87
TOTAL	1 593 974,00	1 593 974,00	1 470 741,37	1 086 500,37	1 801 021,17
SOLDE DES RESTES À RÉALISER (D-R)	-740 805,65	-614 698,73	-650 955,82	-402 337,63	-833 921,30

Les recettes

La baisse de la TCCFE en 2020 était liée à la crise sanitaire et aux différents confinements. En 2021, les recettes retrouvent un niveau similaire à l'avant-crise.

La progression de la redevance est liée à celle des bases déclarées sur lesquelles un travail important d'analyse a été mené.

En 2021, le SIEIL a perçu le solde de la subvention attendue de l'ADEME pour le programme des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Les dépenses

Il est à noter qu'à partir de 2018, les charges de personnel du service PCRS ont été intégrées au budget principal et refacturées en fin d'année au budget annexe PCRS. À noter aussi que le nombre de chèques-déjeuners est en baisse, en lien avec la crise sanitaire et les confinements. La cotisation CNAS a quant à elle augmenté, en lien avec l'évolution des effectifs. Et les coûts d'affranchissement sont en baisse, en lien avec la dématérialisation des dossiers du comité et d'autres éléments adressés par voie électronique obligatoire.

Le SIEIL a souscrit un emprunt en 2018 d'un montant de 1 M€ à taux fixe (1,32 %) d'une durée de 15 ans pour financer les acquisitions du PCRS. En 2019, cet emprunt a été transféré sur le budget annexe dédié au PCRS. Le capital restant dû, au 31 décembre 2021, était de 783 333,29 €.

Fin 2019, après une étude prospective approfondie, il a été souscrit trois prêts d'un montant total de 8 M€ pour subvenir aux besoins de financement de l'exercice 2019, 2020 et 2021. Ces derniers ont été mobilisés à hauteur de 4,5 M€ au 31 décembre 2020. Le solde de 3,5 M€ a été consolidé courant 2021. Au 31 décembre 2021, le capital restant dû au titre de ces 3 emprunts est de 7 514 236,51 €.

Par ailleurs, au titre de 2021, les mobilisations de la ligne de trésorerie représentent un montant d'intérêts de 3 459 €.

Action sociale	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb chèques déjeuners versés	7 121	6 829	7 875	9 320	9 264	8 757	8 368
Cotisation payée par le SIEIL pour l'adhésion au CNAS	10 018,00	8 733,26	9 573,39	9 348,00	10 401,50	12 334,87	12 688,21

Courrier	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Coût affranchissement	40 023,00	40 455,43	38 113,57	41 531,67	31 686,02	29 311,02	21 130,95

Sources : mandatement

Télécommunication	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Facturation Téléphonie fixe & portable + Internet	41 833,73	44 136,73	35 453,21	35 176,10	37 022,20	36 088,69	30 102,61

Sources : mandatement CYRES + BOUYGUES + ORANGE hors rattachements

Recettes du SIEIL	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement (réelles)**	16 502 241,87	13 764 885,26	15 669 751,68	14 061 447,64	15 767 297,92	14 691 843,81	16 829 351,73
TCCFE	11 353 695,30	11 074 473,91	11 158 403,04	11 142 386,06	11 083 801,53	10 493 668,18	11 967 503,82
R1 Enedis	574 210,61	576 634,06	587 660,74	595 355,18	609 775,00	619 832,00	626 556,00
R2 Enedis	1 436 371,10	1 052 699,60	1 018 277,33	1 161 159,34	1 665 197,75	1 918 526,00	2 543 681,74
Redevances Gaz	86 910,25	89 525,05	95 343,84	103 392,97	109 636,61	126 191,12	129 204,46
Recettes d'investissement - Art 8	337 000,00	338 500,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
Recettes d'investissement - TEPCV (EP) - avances demandées en 2017	-	-	71 237,50	-	-	78 820,69	-

**modification par rapport aux années précédentes

Sources : mandatement

Dotations FACE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
AB	1 800 000,00	1 712 000,00	1 716 000,00	1 694 000,00	1 632 000,00	1 584 800,00	1 561 600,00
C	632 000,00	561 000,00	605 000,00	607 000,00	599 000,00	629 000,00	658 200,00
S	578 000,00	784 000,00	787 000,00	782 000,00	774 000,00	795 000,00	-
SC	939 000,00	1 177 000,00	1 177 000,00	1 196 000,00	1 152 000,00	1 299 000,00	-
SN	-	-	-	-	-	-	1 936 800,00
EF	447 000,00	428 000,00	429 000,00	423 000,00	408 000,00	396 200,00	348 400,00

Sources : notifications FACE

Recettes provenant des collectivités et usagers	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Participation des communes	1 983 370,66	2 761 292,66	2 131 694,42	3 301 583,95	5 060 544,09	3 530 989,02	3 425 702,33
Cotisation et maintenance EP	565 268,44	620 926,90	903 802,81	907 291,75	1 073 297,63	1 128 575,95	1 025 103,86
Participation des EPCI	156 855,11	65 858,38	69 946,36	453 038,96	1 018 039,89	991 238,46	1 207 322,00
Participation des autres organismes	1 100 697,35	890 745,18	771 190,30	999 115,35	1 185 477,49	896 393,02	1 350 909,88
Participations du Conseil Départemental	12 204,08	7 371,90	-	46 737,45	-	20 038,50	39 707,98
TOTAL	3 818 395,64	4 346 195,02	3 876 633,89	5 707 767,46	8 337 359,10	6 567 234,95	7 048 746,05

FINANCES

Dépenses de fonctionnement (en €)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Charges de personnel	1 740 083,94	1 737 618,27	2 060 302,09	2 274 632,65	2 332 543,06	2 354 749,97	2 484 307,37

Sources : mandatement

Subventions de fonctionnement versées	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ALE 37 - 2016	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
AGRI TOURAINERGIES 37			7 500,00	12 500,00	10 000,00	10 000,00
prog. Coopération décentralisée Électriciens sans frontières					5 000,00	5 000,00
prog. Coopération décentralisée MALI	4 000,00	-		4 000,00	5 000,00	
prog. Coopération décentralisée MADAGASCAR	4 000,00	4 000,00				
prog. Coopération décentralisée BENIN	2 000,00	-		4 000,00	3 000,00	
prog. Coopération décentralisée HAITI						2 000,00
Fonds de Solidarité Logement 2016	47 445,00					
Fonds de Solidarité Logement 2017		50 000,00				
Fonds de Solidarité Logement 2018			49 033,00			
Fonds de Solidarité Logement 2019				49 978,00		
Fonds de Solidarité Logement 2020					50 000,00	
Fonds de Solidarité Logement 2021						50 000,00
Amicale du Personnel					3 000,00	
Convention AFE - "Journée d'information sur les nuisances lumineuses"				1 000,00		
Subvention - Tours de France - Saint Martin				5 000,00		
Syndicat des cavités souterraines	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Sources : mandatement pour les dossiers démarrés en 2017 uniquement (hors soldes 2016) - y.c soldes versées en N+1	132 445,00	129 000,00	131 533,00	151 478,00	151 000,00	142 000,00

Tableau évolution des dépenses d'investissement (en €)

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	
Travaux							
Électrification Rurale & Télécom	17 651 068,85	18 360 866,83	19 034 512,01	18 438 131,11	16 324 472,98	17 490 658,36	
Travaux neufs & Renouvellement EP	2 217 640,17	4 047 361,40	3 106 474,73	3 859 624,01	3 843 047,84	4 072 147,01	
Bornes	1 244 936,04	551 057,31	425 596,96	48 534,29	5 730,00	20 231,82	
Travaux GAZ	-	-	-	-	-	-	
EP lié à l'ER	365 168,18	521 819,52	391 483,47	496 204,05	379 407,67	332 537,42	
Projet METHYCENTRE					600 000,00	-	
Fonds de concours							
Dédiés à l'EP	815 542,23	445 102,30	712 033,55	1 120 361,51	319 229,45	198 943,64	
Dédiés au déplacement d'ouvrage	-	9 229,35	-	-	-	-	
Dédiés au télécom	106 177,27	134 417,98	138 923,00	235 204,28	225 375,71	80 289,93	
Dédiés au GAZ	21 058,50	61 367,89	203 215,21	52 570,00	88 510,80	129 307,50	
Dédiés à la sobriété énergétique				141 245,96	140 012,55	179 923,50	
Dédiés à l'achat de véhicules électriques	98 000,00	52 850,00	38 500,00	38 500,00	24 500,00	46 200,00	
Études EP		Imputées en fonctionnement	311 035,95	70 568,86	47 105,69	160 809,41	236 642,59
Géologisation des Réseaux EP	-	40 157,87	209 626,71	208 379,86	332 226,53	33 649,62	
PCRS		753 600,00	131 564,19				
Remboursement du Capital de la dette (Emprunt PCRS)			16 666,67				
Logiciel (hors exploitation des bornes)	78 682,77	120 649,27	46 474,99	108 465,30	45 704,40	145 259,66	
Apports en Capital + Apport en compte courant (EneRCVL / MODULO)	-	800,00	939 000,00	50 000,00	700 800,00	-	
Autres dépenses d'investissement (matériel, mobilier, travaux siège social etc.)	252 556,21	360 999,22	475 327,37	272 792,73	246 168,88	348 204,94	
	22 850 830,22	25 771 314,89	25 939 967,72	25 117 118,79	23 435 996,22	23 313 995,99	

Fonds de concours détaillé - EP	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Illuminations	7 133,31	55,00	-	2 892,77	2 029,18	-
Eclairage Public	741 228,59	414 453,34	687 331,76	967 468,74	317 200,27	198 943,64
Lampes à Vapeur de Mercure	67 180,33	30 593,96	24 701,79			
Fonds de concours versé au CD 37				150 000,00		
	815 542,23	445 102,30	712 033,55	1 120 361,51	319 229,45	198 943,64

Sources : mandatement

Dettes et Trésorerie (en €)

Type	Taux	Contrat réalisés	Capital restant du au 1 ^{er} janvier 2021	Capital remboursé	Intérêts	Capital restant du au 31 décembre 2021
Budget Principal	Banque Postale	Taux Fixe - 0,76%	4 000 000,00	3 900 000,00	29 070,00	3 700 000,00
	Crédit Coopératif	Taux Fixe - 0,67%	2 000 000,00	2 000 000,00	6 139,72	1 953 194,24
	Crédit Agricole	Taux Fixe - 0,78%	2 000 000,00	1 953 727,47	11 505,70	1 861 042,27
Budget PCRS	Banque Postale	Taux Fixe - 1,32%	1 000 000,00	849 999,97	10 890,00	783 333,29
			9 000 000,00	8 703 727,44	57 605,42	8 297 569,80

Documents comptables

	2019	2020	2021
Nombre de factures mandatées	4 577	4 779	4 589
Nb de titres émis	1 973	1 554	1 630

NB : estimation nb liquidation saisies

Nouveau groupement d'achat d'énergies

En 2021, les syndicats d'énergies d'Eure-et-Loir, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire ont renouvelé leur ambition d'accompagner les acheteurs publics d'électricité et de gaz naturel à travers la constitution du groupement d'achat d'énergies « Pôle Énergie Centre ». Ainsi, la fin d'année 2021 a été marquée par la préparation du prochain groupement d'achat d'énergies pour l'acheminement et la fourniture en gaz et électricité au 1^{er} janvier 2023, incluant le recensement des structures intéressées par ce groupement. Plus de 130 nouveaux acteurs rejoindront le groupement à partir du 1^{er} janvier 2023, pour une durée de trois ans.

L'ensemble des membres continuera de bénéficier de l'outil de suivi énergétique « Kabanda », leur permettant un suivi et une analyse de leurs consommations et factures d'électricité et de gaz naturel.

Marché en cours

Malgré les fortes augmentations des prix de l'énergie déjà connues en 2021, le marché de fourniture 2020-2022 a permis de contenir l'augmentation moyenne du coût TTC d'électricité à +2 %, au même titre que les TRV ont enregistré une augmentation moyenne de 2,1 % en 2021.

Le prix de fourniture de gaz naturel reste fixe sur la durée du marché 2020-2022, ce qui a permis aux membres de conserver un prix de gaz naturel stable alors que le marché a connu une augmentation mi-2021 de +250 % par rapport au prix contractualisé. Dans ce contexte, le groupement d'achat a organisé un webinar d'information à destination de ses membres afin de les sensibiliser aux évolutions du marché de l'énergie.



454
membres

(collectivités, syndicats...) adhérant au groupement (dont 214 en Indre-et-Loire)

11 760
points
de consommation
d'électricité

concernés dans les départements 28, 36 et 37 (contre 10 630 en 2020)



838
points
de consommation
de gaz naturel

concernés au 1^{er} janvier 2021 (contre 767 en 2020)

425 000 €

Enveloppe allouée, en 2021, aux projets à sobriété énergétique



25
projets retenus

en 2021, concernant des rénovations de bâtiments publics (mairies, écoles, salles des fêtes...).

100%

Le financement de cet appel à projet est exclusivement financé par le SIEIL.

GNV

Le SIEIL et les autres syndicats d'énergies de la région et le Département du Loiret ont fait réaliser un schéma directeur pour l'implantation d'un réseau de stations GNV et bioGNV en région Centre-Val de Loire. Le potentiel de développement du GNC identifié sur l'Indre-et-Loire a conduit le SIEIL à faire mener des études de potentiel plus localisées sur trois communautés de communes. Ainsi, deux ont débuté en 2021 : sur la communauté de commune Chinon, Vienne et Loire en juillet 2021 ; et sur la communauté de commune Gâtine - Racan en octobre 2021.

Appel à projets

Pour inciter les communes à la réalisation de travaux d'efficacité énergétique qui répondent aux critères du dispositif des CEE, ou de projets innovants ne bénéficiant pas de subventions suffisantes pour aboutir, le SIEIL propose depuis 2018 l'appel à projets sobriété énergétique.

Ce programme a été élaboré en étroite collaboration avec l'ALEC 37, dans le cadre du programme de suivi du conseil en énergie partagée. Lorsqu'une commune candidate à l'appel à projets, elle s'engage à réaliser les travaux dans les deux ans et à céder les CEE au SIEIL.

2021, projets d'innovation



48

C'est le nombre d'agents du SIEIL, au 31 décembre 2021

91 031 heures de travail réalisées

(1 371 heures supplémentaires payées)

230 jours de formation

réalisés pour l'année 2021



1 473 jours télé-travaillés

pour l'année 2021 (2 340 en 2020)



Sophie Nicolas

DGS du SIEIL

Après une année 2020 éprouvante pour l'ensemble des services, qui ont tout de même fait preuve d'un grand professionnalisme, à l'écoute des nouveaux élus et des collectivités membres, les équipes du SIEIL sont soucieuses de participer à la relance des chantiers et aux projets d'innovation portés par notre collectivité.

En 2021, nous avons notamment poursuivi le travail préparatoire à la renégociation de futur contrat de concession d'énergie électrique. Quatre groupes de travail, composés d'élus et d'agents, ont travaillé sur de nombreux sujets pour définir les contours du futur contrat de concession, que nous souhaitons : ambitieux, engageant et au service des usagers et de nos collectivités.

Autre projet d'envergure pour nos services : la mise en place de groupes de travail pour l'installation d'un nouveau logiciel métier, plus transversal que nos actuels outils, pour aider à gérer tous les dossiers travaux du SIEIL dans l'ensemble de ses compétences.

Testé à l'automne 2022, il devrait pouvoir fluidifier les échanges avec les collectivités et les entreprises, permettre d'accéder à l'information plus facilement et plus rapidement, mais aussi centraliser et sécuriser les données (toutes les informations du dossier sont centralisées au même endroit) et supprimer le retraitement des données (réduction des erreurs et doublons).

Le reporting automatisé engendrera un gain de temps et la possibilité d'éditer rapidement des extractions de données. Ainsi, le travail des agents sera recentré sur leur cœur de métier, ils pourront être plus présent sur le terrain, se rendre davantage sur les chantiers et être davantage disponible pour les élus. Ce projet a également permis de travailler dans une démarche interne d'accompagnement au changement et de gestion de projets associant tous les agents impactés dans leurs missions par ce nouveau logiciel. Cette démarche dessine les prémices de la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) qui pourra être mise en œuvre au SIEIL en parfaite cohérence avec la dimension environnementale des compétences de notre Syndicat. Comme toujours les collectivités d'Indre-et-Loire peuvent compter sur une équipe dynamique et rigoureuse au SIEIL soucieuse du service public dû à nos usagers.

je remercie l'ensemble des agents, et les élus pour leur confiance et soutien quotidiens, et leur dévouement au service public de l'énergie.

ORGANIGRAMME DES SERVICES

DIRECTION

Sophie NICOLAS
Directrice générale
des services

Pascal BALPE
Directeur des services
techniques

Laurent CATOT
Directeur adjoint
des services
techniques

SERVICES ADMINISTRATIFS

Julie DENIAU
Responsable accueil

Nathalie GUIDOUX
Brigitte LARDIER
Secrétaires de direction

Marion GUERINEAU
Responsable transition
énergétique et achats d'énergies

Valérie DRILLOT
Responsable Ressources Humaines

Marie LEFORT
Responsable contrôle des concessions
électricité et gaz/TCCFE

Emmanuelle GILDARD
Responsable communication

Aude POUCE
Archiviste / Gestion des données / DPO

Corine SAHUC SAINT-MARTIN
Responsable finances

Elisabeth LEBLOIS
Patricia MACEDO
Nathalie THUMERELLE
Secrétaires générales

Julie ANDRE
Gestionnaire Transition énergétique

Mina LEFEBVRE
Apprentie Ressources Humaines

Louis TALON
Apprenti contrôle de la TCCFE

Orlane VINCENT
Apprentie communication

Esra GUNDOGAN
Adjointe service finances

Nicole GOMEZ
Aude DENIS
Comptables

Anne FONTAINE
Gestionnaire marchés publics

SERVICES TECHNIQUES

Joris BARBIER
Responsable Système
d'information géographique

Olivier FLORET
Responsable PCRS

Émeric DEBOUCHAGE
Technicien Mobilité propre

Pascal BARROUX
Responsable
Gaz / Hygiène sécurité

Alexis DUPUY
Responsable du service
électricité + Secteur Nord

Théo CHAMPION-BODIN
Responsable éclairage public

Nathalie DALO
Floriane REUT
Cécile-Laure RICARD
Assistants techniques

Nathalie BARANGER
Assistante contractuelle
Services techniques

Benjamin FREMAUX
Géomaticien

Guillaume MURE
Diego VALENCIA
Techniciens PCRS

Mathieu LECHALUPE
Responsable Secteur Sud

Christophe BARADUC
Responsable Secteur Sud
+ développement
du logiciel métier

Pascal BIENVENU
Stéphane LOISEAU
Jordan MILLERET
Vincent YVON
Chargés d'affaires

Ludovic AYRAL
Sébastien BILLAULT
Chargés d'affaires - Secteur Nord

Mathieu BARRAUD
Bastien CORNILLOU
Grégory DROCOURT
Chargés de travaux - Secteur Nord

François COUDERC
Boris NOURRY
Chargés d'affaires - Secteur Sud

Tanguy FRANCOISEAU-MOREAU
Cristiane GUEDES DE SOUSA
Chargés de travaux - Secteur Sud

Évènementiel

SALON DES MAIRES À PARIS

Chaque année, le SIEIL est présent sur les différents salons des Maires, que ce soit à l'échelon national à Paris ou départemental à Tours. Ces moments-clé favorisent les échanges avec les élus et permettent de présenter l'étendue des compétences du SIEIL.



Jean-Luc Dupont et Antoine Herteman, Président de l'AVERE



Le stand de la FNCCR pris d'assaut



PREMIÈRE JOURNÉE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Cette année, le SIEIL avait décidé de s'associer à la Fondation Abbé Pierre, à l'initiative de la première Journée nationale de sensibilisation à la précarité énergétique.

Deux temps forts ont marqué cet événement : le 9 novembre, une réunion de sensibilisation des élus et des travailleurs sociaux s'est tenue à Loches. Une présentation de la plate-forme « J'écorénov » a été proposée par l'Agence locale de l'énergie et du climat d'Indre-et-Loire (ALEC 37), des différents financements pour la rénovation énergétique par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, et le « chèque énergie » par EDF. La visite d'un logement pédagogique a clôturé la journée, celle-ci a permis de conseiller et d'avertir sur les méthodes pour consommer intelligemment. Et le 10 novembre, une balade thermique autour des locaux du SIEIL à Tours a été organisée avec l'ALEC 37, suivi d'un débat sur l'analyse des images.

Ces deux animations ont permis aux acteurs présents de prendre conscience des facteurs favorisant la précarité énergétique et des solutions existantes pour tenter d'y remédier.

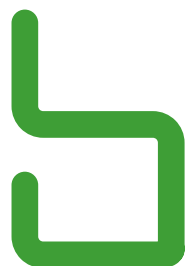
JOURNÉE MOBILITÉS ET TERRITOIRES

Le SIEIL a organisé la première Journée « Mobilités & Territoires », le 8 décembre dernier à l'Espace Malraux de Joué-lès-Tours, afin de faire un point sur les solutions mobilisables à la

réduction des gaz à effet de serre, avec de nombreuses interventions et une exposition de véhicules écologiques, dont un tracteur qui fonctionne au ED95, un carburant à base de résidus viniques des vignes du chinonais, des moults sont récupérés par la distillerie de Thouarcé.



Camion fonctionnant au ED945.



L'innovation comme moteur

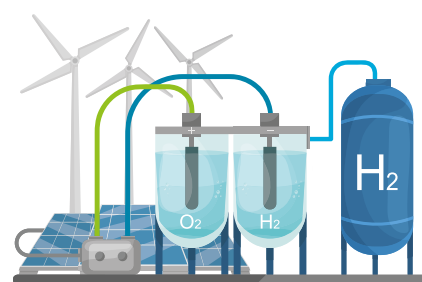
En 2020, les élus du SIEIL avait voté un budget 2021 orienté vers le soutien à l'économie locale via un budget complémentaire de 1,5 M€ en engageant de nombreuses actions, dans cinq domaines d'innovation en lien avec sa compétence historique d'autorité organisatrice de la distribution d'énergies.

Parmi ces projets, le lancement des études des projets hydrogène identifiés par le SIEIL, principalement à travers Hy'Touraine, qui vise à déployer entre 2020 et 2030 un écosystème hydrogène dans le département, avec des objectifs pluriannuels dans le cadre du COPIL territorial hydrogène (SIEIL / Métropole / CCTVI / CCLST).

500 000 € ont déjà été engagés pour la réalisation d'études en 2021-2022. Ce projet Hy'Touraine s'inscrit dans une vision long terme de déploiement pro-

gressif d'infrastructures de production et de distribution d'hydrogène visant à répondre à la demande croissante dans différents secteurs : la première phase de déploiement est intervenue après la candidature réussie à l'appel à projets « Écosystèmes territoriaux hydrogène » de l'Ademe, à partir du 14 septembre 2021.

Par ailleurs, le SIEIL a également lancé des études de faisabilité autour de deux nouvelles stations GNV (une enveloppe de 150 000 €), l'une à proximité de la centrale dans le Chinonais, et l'autre sur la ZA Polaxis Neuillé-Pont-Pierre. Un programme de sobriété énergétique des bâtiments publics a aussi abouti, avec une première enveloppe en 2021, l'autre en 2022 visant à accompagner les collectivités dans leurs démarches de rénovation des bâtiments.



Hydrogen Fuel



©Cyril Chigot / photographe



L'année 2021 a également vu le SIEIL poursuivre son travail autour des territoires intelligents, notamment à travers des ateliers avec les élus locaux, qui plébiscitent des programmes pour l'éclairage public notamment. Enfin, si le schéma autour des IRVE a été engagé en 2022, l'année 2021, a permis au SIEIL de consulter d'autres départements pour mettre en place un groupement sur ce sujet structurant. Au total, huit syndicats se sont fédérés – Aube, Indre, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle –, des métropoles (Grand Nancy, CU Grand Reims) et une autre fédération départementale (Meuse), afin de traiter au travers du SDIRVE l'enjeu majeur de la mobilité : l'itinérance. **2022 verra ces nouveaux projets se concrétiser pour les années à venir.**

Partenaires



EneR CENTRE-VAL DE LOIRE poursuit son développement

La Société d'économie mixte (SEM) EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, dédiée au développement des énergies renouvelables, regroupe 12 actionnaires (des syndicats d'énergie et d'autres SEM ou entreprises locales de distribution). En 2021, la structure s'est consolidée et même renforcée, avec le recrutement d'un nouveau chargé de missions EnR, portant ainsi les effectifs à trois personnes. Avec l'arrivée de nouveaux élus locaux sur les territoires, les intentions de développer les énergies électriques se sont multipliées. Autant de projets à concrétiser et de sollicitations pour EneR CENTRE-VAL DE LOIRE.

En 2021, l'équipe a notamment accompagné deux projets éoliens sur le département de l'Eure-et-Loir, avec pour ambition une meilleure représentation du territoire durant la phase de développement. Il y a eu également la mise en service de la centrale photovoltaïque de Gournay dans l'Indre, d'une puissance de 5 MWC permettant



Centrale photovoltaïque de Gournay dans l'Indre (36)

de couvrir la consommation de 2 700 personnes environ. Dans ce projet, EneR CENTRE-VAL DE LOIRE est actionnaire à hauteur de 34 %, aux côtés du SDEI (8 %), de la commune de Gournay (3,5 %) et de l'opérateur ELAWAN Energy (54,5 %). En parallèle, EneRCVL a obtenu ses deux premiers permis de construire à Nogent-le-Rotrou (28) et à Neuillé-Pont-Pierre (37) pour deux installations de 5 MWC : des projets 100 % SEM.

Par ailleurs, la création de la SAS Val de Loire Solaire – qui vise au développe-

ment, au financement, à la construction et à l'exploitation de centrales photovoltaïques en toiture ou en ombrière, pour des puissances comprises entre 100 et 500 kWc – a pour objectif de développer 5 MWC de projet chaque année, uniquement sur des sites déjà urbanisés. Cette offre se destine aussi bien aux collectivités qu'aux entreprises.

Toujours en 2021, EneRCVL a été retenue par la communauté de communes Terres du Haut Berry (18) pour mettre en œuvre une installation photovoltaïque de 9 MWC, en partenariat avec l'intercommunalité, sur un ancien centre d'enfouissement technique. Et en novembre 2021, la SEM a été retenue aux appels d'offres de la Commission de régulation de l'énergie pour les projets de Nogent-le-Rotrou (28) et Neuillé-Pont-Pierre (37). Les travaux permettant la construction des deux centrales pourront démarrer en 2023 après une phase de préparation et de sélection des entreprises en 2022. La production attendue est de 11 350 MWh/an.

Quant au parc en exploitation, il a tourné à 99 % de sa capacité, produisant 696 MWh sur l'année.

Ce sont au total 16 installations réparties sur des toitures, avec désormais des projets d'envergure.



Centrale photovoltaïque en toiture du Gymnase de Saint-Laurent-En-Gâtines (37) (36kWc)



© Benjamin Dubuis / photographe

420 002 kWh délivrés
sur le réseau du SIEIL en 2021
(190 729 en 2020)

21 893 recharges
sur le réseau du SIEIL en 2021
(11 033 en 2020), dont 55 %
des abonnés, 35 % en itinérance
et 10 % en paiement à l'acte.

Bornes les plus utilisées en 2021

Sublaines, péage A85
(662 recharges) ; La Riche,
place Sainte-Anne (610) et Tours,
place Rabelais (579).

94,29 % de taux
de disponibilité opérationnelle

1 035 abonnés à Modulo
en 2021 (contre 701 en 2020).

948 points de charge
sur l'ensemble du réseau Modulo
(dont 448 sur le réseau SIEIL).

MODULO étend sa portée

En tant qu'aide à maîtrise d'ouvrage, MODULO, a développé son offre auprès de ses adhérents en passant un accord-cadre à marchés subséquents pour optimiser la fourniture de bornes pour véhicules électriques et hybrides. Elle a donc la possibilité de conseiller ses membres et de les aider dans l'acquisition de nouvelles bornes.

Les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides peuvent ainsi bénéficier d'une solution de recharge simple, fiable et accessible.

L'année 2021 a été marquée par la forte reprise d'activité et l'augmentation de l'usage des bornes suite à l'accroissement des ventes de véhicules électriques. MODULO a participé sur l'ensemble de l'année, au déploiement du réseau de bornes de la FDEA et, à partir du 1^{er} juillet, a repris en gestion le parc existant de la FUCLEM.

L'intégration de ces deux réseaux a permis de faire croître considérablement le nombre de points de charge du réseau MODULO et d'étoffer l'offre accessible à ses usagers.

Et dès le 1^{er} janvier 2022, MODULO a repris en gestion le réseau de bornes du SDE 18 puis, au 1^{er} avril 2022, a eu lieu la reprise du SDE28. Plusieurs autres déploiements sont attendus à travers la France (Châlons-en-Champagne, SDEV, SDE68 et SIEM).



© Benjamin Dubuis / photographe



© Benjamin Dubuis / photographe

C'est en 2018 que le SIEIL et le SIDELC (41) se sont associés pour créer la société publique locale (SPL) Modulo (MObilités DUrables LOcales), dédiée à l'éco-mobilité. Depuis, elle permet à toutes les structures publiques qui souhaiteraient en être actionnaires de développer la mobilité durable en élargissant leur périmètre géographique grâce à l'interopérabilité entre les différents systèmes.

Le Syndicat intercommunal d'énergies de la Marne (51), la Fédération départementale d'énergies des Ardennes (08), la Fédération unifiée des collectivités locales pour l'électrification en Meuse (55), le Syndicat départemental d'électricité des Vosges (88), le Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin (68), le Syndicat départemental d'Énergies du Cher (18), Energie Eure-et-Loir (28), la commune de Châlons-en-Champagne (51), ainsi que des communes du Loiret (45) – Puisseaux, Briarressur-Essonnes et Dadonville – ont intégré Modulo grâce à des augmentations de capital successives. Modulo a également conclu des accords d'interopérabilité avec les sociétés Gireve et Hubject qui offrent un parfait maillage du territoire afin de satisfaire les usagers des véhicules électriques.

Retrouvez le Rapport d'activité 2021
sur notre site internet :
www.sieil37.fr/publications

www



12 - 14 rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1
Tél. : 02 47 31 68 68 - Télécopie : 02 47 05 81 21
Courriel : sieil@sieil37.fr

